



CJPMO

Fiche-info:

Coalition parlementaire canadienne de lutte contre l'antisémitisme (CPCCA)

Série fiches d'information no. 77, avril 2010, Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient

Qu'est-ce que la CPCCA et quel est son mandat?

La *Coalition parlementaire canadienne de lutte contre l'antisémitisme* (CPCCA) a été créée en mars 2009¹, suite à la participation de 11 parlementaires canadiens à la *Coalition interparlementaire de lutte contre l'antisémitisme* (ICCA), à Londres, en février 2009. L'ICCA a publié la *Déclaration de Londres sur la lutte contre l'antisémitisme*, dans laquelle elle déclare: « Nous avons constaté une augmentation considérable des crimes antisémites haineux répertoriés, des attaques contre la personne et la propriété juive ainsi que contre les établissements religieux, éducationnels et communautaires juifs. Nous sommes alarmés par la résurgence de cette langue ancienne du préjugé et de ses manifestations modernes dans la rhétorique et l'action politique contre les Juifs, les croyances et pratiques juives ainsi que contre l'État d'Israël. » L'ICCA déclare aussi que ses membres « parlementaires devront dénoncer, récuser et isoler les acteurs politiques qui cautionnent la haine contre les Juifs et qui attaquent l'État d'Israël en tant que communauté juive. »²

Selon le site web de la CPCCA, celle-ci a été instituée en réponse à l'ICCA. Ainsi, par définition, son mandat présuppose d'emblée une augmentation dramatique de l'antisémitisme au Canada, en plus du fait que les actions politiques contre Israël contribuent à accroître l'antisémitisme.

La CPCCA est un comité ad hoc et non pas un comité permanent du Parlement Canadien. Cela suppose que:

- La CPCCA opère à sa guise et ne rend pas compte au Parlement.
- Bien qu'elle tienne ses audiences dans l'enceinte du Parlement – ce qui lui confère une certaine légitimité et réduit ses dépenses – la CPCCA ne reçoit aucun financement direct du Parlement et ne rend pas compte au Parlement concernant ses sources de financement.
- La CPCCA n'est pas imputable devant le Parlement concernant le choix des personnes qui sont invitées à témoigner ni au sujet des individus et groupes qui ont vu leur demande d'audience refusée.

Quels sont les postulats à la base de la CPCCA et sont-ils bien fondés?

La CPCCA affirme publiquement que « le nombre d'incidents d'antisémitisme rapportés s'accroît à l'échelle locale autant que mondiale. Qui plus est, le phénomène se manifeste de façons jamais vues auparavant [...] de nouvelles peurs ont émergé, principalement chez les défenseurs de l'État d'Israël. Sur certains campus, notamment, les étudiants juifs subissent des menaces et de l'intimidation, au point où ils ne sont plus libres de s'exprimer librement en faveur d'Israël et craignent même de porter la kippa ou l'étoile de David au cou. »³

Il n'est toutefois pas clair qu'il existe une « augmentation considérable » de l'antisémitisme⁴ au Canada. Selon les données de Statistiques Canada, les crimes haineux répertoriés contre les Juifs ont plutôt connu une baisse entre 2006 et 2007: « On a dénombré 185 affaires motivées par la haine de la religion en 2007, nombre en baisse par rapport aux 220 affaires enregistrées en 2006. Le recul global a été entraîné par le moins grand nombre de crimes haineux commis contre les religions juive et musulmane »⁵. Le même rapport souligne que les deux tiers des crimes motivés par la haine de la religion de la victime sont commis contre des Juifs. Ainsi, environ 122 incidents de crime haineux contre des Juifs sont survenus en 2007. Donc, bien que plusieurs Juifs canadiens – peut-être même tous – font parfois l'objet de stéréotypes et d'insultes, très peu ont effectivement été victime de crime haineux, encore moins de crimes violents.

Tel que décrit par le professeur Morton Weinfeld du département de sociologie de l'Université McGill, dans la *Encyclopedia of Canada's Peoples – Multicultural Canada*, les Juifs canadiens dépassent maintenant l'ensemble des non-Juifs canadiens selon tous les indicateurs d'intégration sociale et économique, de même qu'en terme de bien-être: ils sont plus éduqués, plus susceptibles d'occuper des emplois de professionnels et de cadre et gagnent des revenus plus élevés que le canadien moyen.⁶

Ainsi, tant les résultats du professeur Weinfeld que les données de Statistiques Canada remettent en cause les postulats de base de la CPCCA. C'est seulement en souscrivant à l'affirmation de la CPCCA selon laquelle, les critiques sévères de l'État d'Israël présentées dans l'espace public constituent de l'antisémitisme, qu'il est possible de conclure à la montée d'un courant antisémite au Canada. Si l'on accepte le raisonnement de la

CPCCA – les critiques sévères des politiques de l'État d'Israël constituant de l'antisémitisme – cela renforcerait la notion erronée et portant préjudice voulant que tous les Juifs soient responsables des actions du gouvernement israélien.

À quel point les données recueillies par la CPCCA sont-elles impartiales?

Pendant plusieurs mois et ce, jusqu'en août 2009, la CPCCA a recueilli des mémoires sur l'antisémitisme avant de sélectionner certains groupes à venir témoigner oralement devant la Coalition, entre novembre 2009 et février 2010. Tous les groupes et individus ayant soumis un mémoire ont minimalement reçu un accusé réception qui leur promettait que leur document serait considéré dans la rédaction du rapport final de la CPCCA.

Nonobstant cette promesse, il semblerait que le processus de sélection des candidats au témoignage oral ait favorisé les groupes et individus susceptibles de renforcer les hypothèses constitutives de la CPCCA. Sur les quelques 60 candidats appelés à comparaître oralement devant la commission, seulement 5 ou 6 auraient potentiellement pu remettre en question l'idée de la CPCCA voulant que critiquer Israël constitue un acte antisémite (Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, etc.). Il est également de notoriété publique que plusieurs organisations ayant soumis des mémoires qui remettaient en question les hypothèses constitutives de la CPCCA n'ont jamais été appelées à témoigner (ex : Voix Juives Indépendantes, etc.).⁷ Bien qu'aucun comité ne soit obligé d'inviter tous les demandeurs à témoigner, les critères par rapport auxquels la sélection des témoins se fait devraient être publiés afin de permettre au public de juger de l'objectivité de ces procédures.

Les groupes parlementaires qui enquêtent sur des allégations concernant l'aggravation de problématiques sociales utilisent habituellement des statistiques générées par un organe indépendant tel que Statistiques Canada ainsi que des études scientifiques revues par des pairs, afin de corroborer les témoignages anecdotiques apportés par les témoins. Ce ne fût pas le cas pour la CPCCA. Curieusement, alors que la CPCCA n'a pas trouvé pertinent d'inviter certains groupes canadiens qui ont une forte voix, il lui a semblé plus adéquat d'inviter des groupes basés au États-Unis. Deux membres différents du *American Jewish Committee* ainsi que des universitaires en provenance de deux universités américaines ont obtenu des audiences devant la CPCCA⁸. Les raisons pour lesquelles ces derniers ont été considérés comme étant des experts de l'antisémitisme au Canada ne sont pas tout à fait claires.

Pourquoi des querelles politiques ont-elles éclatées au sein de la CPCCA?

Depuis son établissement, des rumeurs de querelles partisans ont embarrassé la Coalition⁹. Les deux membres de la CPCCA rattachés au Bloc Québécois ont publiquement quitté la Coalition en mars 2010. Michel Guimond, whip au Bloc Québécois, a confirmé que cette décision reflétait l'inconfort du parti face à « l'iniquité des opinions présentées devant la Coalition » ainsi que « le refus du Comité de Direction d'entendre des groupes ayant des points de vue différents ». Par exemple, les membres du Bloc Québécois avaient spécifiquement demandé à ce que *Canadiens pour la justice et paix au Moyen-Orient* (CJPMO) ainsi qu'à la *Fédération Canado-Arabe* (CAF) soient appelés à témoigner devant la CPCCA. Chacune de ces requêtes a été refusée.¹⁰ Luc Desnoyers, l'un des deux membres du Bloc qui présidait initialement le Comité de direction de la coalition, a également confirmé que d'autres partis et membres de la Coalition avaient fait des demandes pour que certains témoins soient appelés, mais que celles-ci avaient également été rejetées.

¹ Site web de la Coalition parlementaire canadienne de lutte contre l'antisémitisme : <http://www.cpcca.ca/anotresujet.htm>

² Inter-parliamentary Coalition for Combating Antisemitism (ICCA), *London Declaration*, Lancaster House, 17 février 2009

³ Site web de la Coalition parlementaire canadienne de lutte contre l'antisémitisme : <http://www.cpcca.ca/anotresujet.htm>

⁴ L'*American Heritage Dictionary of the English Language*, quatrième édition (2009) définit l'antisémitisme comme étant "1. Hostility toward or prejudice against Jews or Judaism. 2. Discrimination against Jews."

⁵ Statistics Canada, *Police-reported hate crime in Canada, 2007*

⁶ Multicultural Canada, *Encyclopedia of Canada's Peoples: Jews*, by Morton Weinfeld.

⁷ Michael Keefer (2010), *Antisemitism Real and Imagined: Responses to the Canadian Parliamentary Coalition to Combat Antisemitism*, rassemble les soumissions écrites de nombreuses organisations qui se sont vues refuser le témoignage devant la CPCCA.

⁸ Site web de la Coalition parlementaire canadienne de lutte contre l'antisémitisme : <http://www.cpcca.ca/enquete.htm>

⁹ Les lecteurs peuvent noter que la CPCCA a mené ses opérations pendant une période de querelles politiques entre les libéraux et les conservateurs à savoir lequel des partis est le plus ardent partisan d'Israël. Voir "Tory pamphlets courting Jewish voters anger Grits," CBC News, Nov. 20, 2009

¹⁰ Buzetti, Hélène, "Le Bloc se retire de la Coalition de lutte contre l'antisémitisme (CPCCA)," *Le Devoir*, March 20, 2010